

Nouvelle parution aux Éditions Panthéon-Assas *L'Unité du droit des collectivités territoriales*

L'Unité du droit des collectivités territoriales, dirigé par les professeurs Gilles J. GUGLIELMI et Julien MARTIN, paraît aux Éditions Panthéon-Assas ce mardi 28 mars.

Un retour essentiel sur le Code général des collectivités territoriales

Les dix contributions présentes dans l'ouvrage, issues du colloque organisé par le Centre de droit public comparé de l'Université Paris-Panthéon-Assas, sont l'occasion de revenir sur l'histoire du droit de la décentralisation et d'opérer une analyse du périmètre et de la structure du Code général des collectivités territoriales.

Une réflexion d'actualité sur l'unification de la codification

La codification du droit des collectivités territoriales est un phénomène ancien, qui se poursuit encore aujourd'hui avec la récente adoption du Code général de la fonction publique. Construit à droit constant, promulgué par le décret du 7 avril 2000, le Code général des collectivités territoriales a fêté son vingtième anniversaire en 2020 : le moment était donc venu de poser la question de l'unification des règles applicables à toutes les catégories de collectivités territoriales.

Un ouvrage collectif et accessible

Les différentes études, qui sauront attirer un public académique constitué d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, s'adressent également aux professionnels spécialistes en droit public mais aussi plus largement à tous ceux que le droit des collectivités territoriales intéresse.

Contact et informations

Service de presse : presse@u-paris2.fr
Éditions Panthéon-Assas : epa@u-paris2.fr
Acheter l'ouvrage : cliquez [ici](#)

À PROPOS DES ÉDITIONS PANTHÉON-ASSAS



Depuis leur création en 1998, les Éditions Panthéon-Assas mettent en lumière les travaux des enseignants, chercheurs et docteurs de l'université. La maison d'édition publie des ouvrages sur des thèmes d'actualité et se fait le reflet du dynamisme de la recherche. Des actes de colloques, des essais et des thèses produits par l'université paraissent dans le spectre de ses disciplines phares, de même que des auteurs classiques devenus, avec le temps, introuvables, sont réédités.